

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009)

Heft: 1847

Artikel: Un Parlement imprévisible, des rapports de force variables : un géographe politique zurichois aide à mieux comprendre les subtilités du régime politique suisse

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Parlement imprévisible, des rapports de force variables

Un géographe politique zurichois aide à mieux comprendre les subtilités du régime politique suisse

Jean-Daniel Delley (28 novembre 2009)

Trop souvent les politologues concluent de complexes démarches méthodologiques par des révélations relevant du sens commun. On ne peut adresser cette critique à Michael Hermann de l'Université de Zurich, dont la presse publie régulièrement des graphiques très parlants sur le positionnement politique des élus fédéraux et des groupes parlementaires. A mi-législature, le géographe politique zurichois dresse dans le *Tages-Anzeiger* un portrait du rapport des forces au sein du parlement, sur la base des votes au Conseil national. Une analyse tout en finesse qui dément nos impressions superficielles.

Les élections de 2007 ont vu la droite se renforcer. Au cours des deux dernières années, la coalition UDC/radicaux-libéraux s'est plus souvent imposée que lors de la précédente législature contre l'alliance PDC-rose verte. D'une part parce que l'aile droite du PDC a plus fréquemment rejoint la coalition de droite, d'autre part parce que les radicaux ont manifesté une meilleure discipline.

Mais il ne faut pas s'arrêter à cette première observation purement arithmétique qui donne le même poids à tous les votes. Si l'on considère les différents dossiers dont s'est occupé le Conseil national, on constate que ce glissement ne se traduit pas systématiquement par des décisions plus en phase avec le centre droit:

- une majorité rose verte verte-libérale démocrate-chrétienne rejointe par une partie de la fraction libérale-radical s'est imposée en matière d'économie d'énergie;
- la gauche et le PDC ont réussi à infléchir les allègements fiscaux au profit des plus bas revenus;
- les mêmes ont fait passer le programme conjoncturel combattu par l'UDC et les radicaux.

Le PDC joue un rôle clé dans la constitution des majorités, parfois avec la droite, d'autres fois avec la gauche. La composition politique du National s'est diversifiée avec l'apparition des Verts libéraux et du parti bourgeois démocratique, ce qui rend le

résultat des votes plus imprévisibles. Par ailleurs les désaccords entre les deux Chambres ont augmenté. Au Conseil des Etats, socialistes et verts ont progressé et plusieurs sénateurs bourgeois font preuve d'indépendance à l'égard de leur parti. De «*chambre de réflexion*», le Sénat se mue parfois en force d'impulsion, comme on a pu le constater avec le projet d'un fond solaire.

Une analyse fine du travail parlementaire révèle une vie politique à la fois complexe et imprévisible. Non pas une politique qui voit s'affronter des blocs antagonistes figés, mais des coalitions variables selon les dossiers, condition indispensable au fonctionnement d'un système politique où le gouvernement ne dispose pas d'une majorité parlementaire assurée. Pour preuve le blocage qui paralyse la politique sociale (AVS et deuxième pilier), aucun des camps n'étant disposé à faire des concessions et le vainqueur échouant régulièrement en votation populaire.